

AUTORISATION PARENTALE
À RETOURNER REMPLIE ET SIGNÉE LE JOUR DE L'ÉVÈNEMENT

NOM DE L'ÉQUIPE :

PARTICIPANT 1

NOM :
PRÉNOM :
DATE DE NAISSANCE :

PARTICIPANT 2

NOM :
PRÉNOM :
DATE DE NAISSANCE :

PARTICIPANT 1 (SI - DE 18 ANS)

Je soussigné M./MME responsable légal de l'enfant, autorise mon fils/ma fille (nom, prénom), âgée de ans, à participer au Grand Prix de Serre Chevalier 2020 le (date) sur le parcours (cocher la case correspondante) :

des doux des dingues

PARTICIPANT 2 (SI - DE 18 ANS)

Je soussigné M./MME responsable légal de l'enfant, autorise mon fils/ma fille (nom, prénom), âgée de ans, à participer au Grand Prix de Serre Chevalier 2020 le (date) sur le parcours (cocher la case correspondante) :

des doux des dingues

- Déclare avoir eu connaissance du règlement publié sur le site de l'évènement <https://grandprix-serrechevalier.com/fr> et reconnaît que la participation à l'Évènement qui se déroule le 14 mars 2020 à Serre Chevalier Vallée implique l'acceptation expresse et sans réserve par chaque participant du règlement, y compris si ce dernier est mineur
- En conséquence, je déclare en accepter l'ensemble des dispositions
- Déclare et garantis que l'Enfant jouit d'un bon état de santé général
- Autorise tout médecin à pratiquer ou faire pratiquer toute intervention médicale et/ou chirurgicale en cas d'urgence et/ou à prescrire tout traitement rendu nécessaire par l'état de santé de l'Enfant
- Reconnais que la présentation de cette autorisation dûment régularisée est obligatoire et indispensable pour que l'Enfant puisse participer à l'Évènement

- Ces épreuves sont réservées aux personnes entraînées, en bonne condition physique et capable de descendre des pistes rouges aisément par tous types de temps et sur tous types de neige + ce qui figure dans le doc existant : « il est précisé que la responsabilité de l'Organisateur ne peut être engagée en cas d'estimation fautive ou erronée de son niveau de ski par le Participant et ce, quelles que soient les conditions météorologiques du jour de l'Evènement, articles 1.1 et 1.2 du règlement de participation et des conditions générales de vente du Grand Prix de Serre Chevalier 2020. »
- Une assurance journée secours sur pistes est incluse dans le tarif de participation au Grand Prix de Serre Chevalier + lien vers le doc PDF du doc sur le site www.skipass-serrechevalier.com
- **LE PORT DU CASQUE EST OBLIGATOIRE SUR LES DEUX PARCOURS**
- **LE PORT D'UN DVA EST OBLIGATOIRE SUR LE PARCOURS DES DINGUES**

Par la présente, je donne également autorisation à SCV Domaine skiable et à ses partenaires à utiliser l'image de mon fils/ma fille dans les conditions définies à l'article 9 du règlement de participation et des conditions générales de vente du Grand Prix de Serre Chevalier 2020.

Fait à :, le :

SIGNATURE :

WWW.GRANDPRIX-SERRECHEVALIER.COM